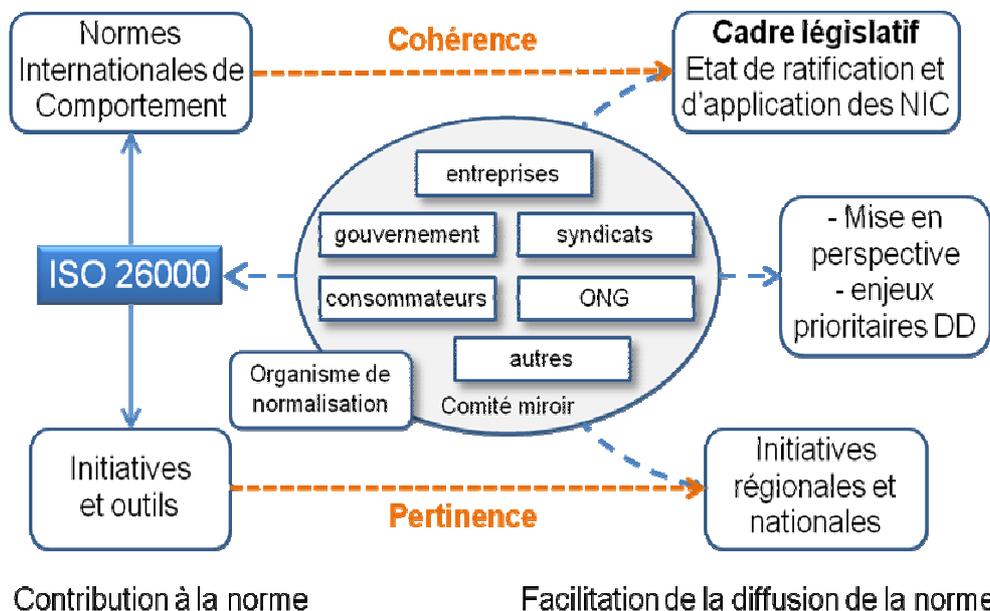


Réseau responsabilité sociétale francophone et ISO 26000

Christian Brodhag¹

L'ISO 26000 apporte un cadre cohérent qui permet de décliner un ensemble d'éléments dans une approche concrète pour chaque organisation. Les coopérations menées dans la TF francophone au sein de l'ISO 26000 ont permis la maîtrise des enjeux de la négociation par les représentants des pays francophones. L'IEPF s'est engagé dans ce processus conformément à son mandat d'accompagnement des pays dans les négociations internationales. L'AFNOR a assuré tout au long du processus la traduction des documents en français, en allant au delà de son mandat traditionnel vis-à-vis de l'ISO qui est traduction officielle des textes finaux.

Le document de l'ISO vient de passer au stade du CD ce qui amorce la fin de la négociation et le fait que l'économie d'ensemble du texte ne devrait pas changer, mais que la négociation va se concentrer sur quelques questions précises. Il est donc important de rester mobilisé, mais il faut déjà anticiper le déploiement de ces lignes directrices. C'est d'autant plus important qu'une sorte de seconde négociation par le terrain va commencer puisque il est déjà envisagé que le texte soit évalué pour une éventuelle révision au bout de 3 ans.



Le texte de l'ISO fait référence directement aux textes des conventions internationales (ex. Droit de l'Homme, OIT...) référencées sous le titre normes internationales de comportement et à des initiatives et outils. Le comité miroir qui est la commission réunie sous l'égide de l'organisme national de normalisation contribue à élaborer la position nationale pour la rédaction de la norme.

Progressivement ces comités miroirs et les organes de normalisation vont basculer vers un rôle de diffusion de la norme. Déjà en France l'AFNOR a organisé des plateformes régionales pour faciliter l'appropriation du document.

Mais pour être utilisable le texte, rédigé pour tous type d'organisations et de pays, doit être remis en perspective avec les conditions locales et le contexte. Ce travail peut être mutualisé au niveau national, c'est-à-dire faire de façon "collective" ce que le texte demande à chaque organisation.

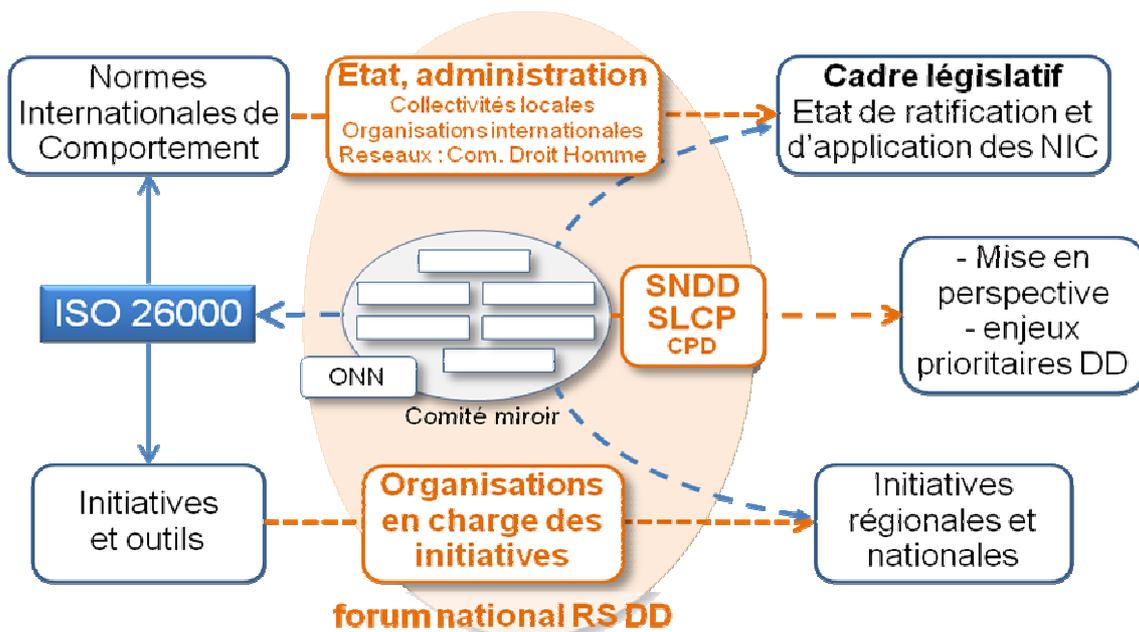
¹ Ce document V2.1 intègre des éléments issus de discussions menées lors de la réunion ISO DEVCO 11 et 12 février 2009 et du déjeuner francophonie du 12 février

Dans cette logique on peut proposer un certain nombre de travaux à mener au niveau national :

- *Relecture* du document dans le contexte national :
 - identifier la législation nationale, sa position par rapport aux normes internationales de comportement,
 - identifier les initiatives pertinentes (institutionnelles, multi-partenariales)
 - identifier les questions clés (en prenant en compte les autres processus majeurs comme les Stratégies nationales de développement durable, les stratégies de lutte contre la pauvreté ou les programmes consommation et production durables)
- *Relecture* du document dans le contexte sectoriel
 - Identification des enjeux clés et initiatives (comme par exemple l’initiative sur la transparence des industries extractives, qui est pertinente dans les pays dont l’économie dépend de l’exploitation des ressources primaires)

Ces deux processus doivent rester cohérents avec le texte ISO 26000, et reprendre la gouvernance à 6 parties prenantes, comme c’est le cahier des charges des groupes miroirs, ceux ci doivent donc jouer un rôle clé.

Mais ces comités miroirs et les organismes de normalisation n’ont pas la légitimité de faire écran entre les « normes internationales de comportement » et les acteurs nationaux.



On peut donc souhaiter qu’un « *surensemble* » permette de mener de façon légitime cette mise en perspective. On pourrait proposer la mise en place d’un **forum national sur la responsabilité sociétale et le développement durable** qui permette de mobiliser autour du comité miroir l’ensemble des acteurs pertinents. Dans un certain nombre de pays ce pourrait être le Conseil national du développement durable, mais ce n’est pas la règle générale tant l’histoire, les conditions locales et la légitimité des différents acteurs change d’un pays à l’autre.

Pour la francophonie l’ISO 26000 est un élément d’un ensemble plus vaste de travaux sur la responsabilité sociétale des entreprises, le développement durable (stratégies nationales de développement durable) et la participation des pays à la négociation et à la mise en œuvre des accords internationaux (droits humains, environnement, développement, social...).

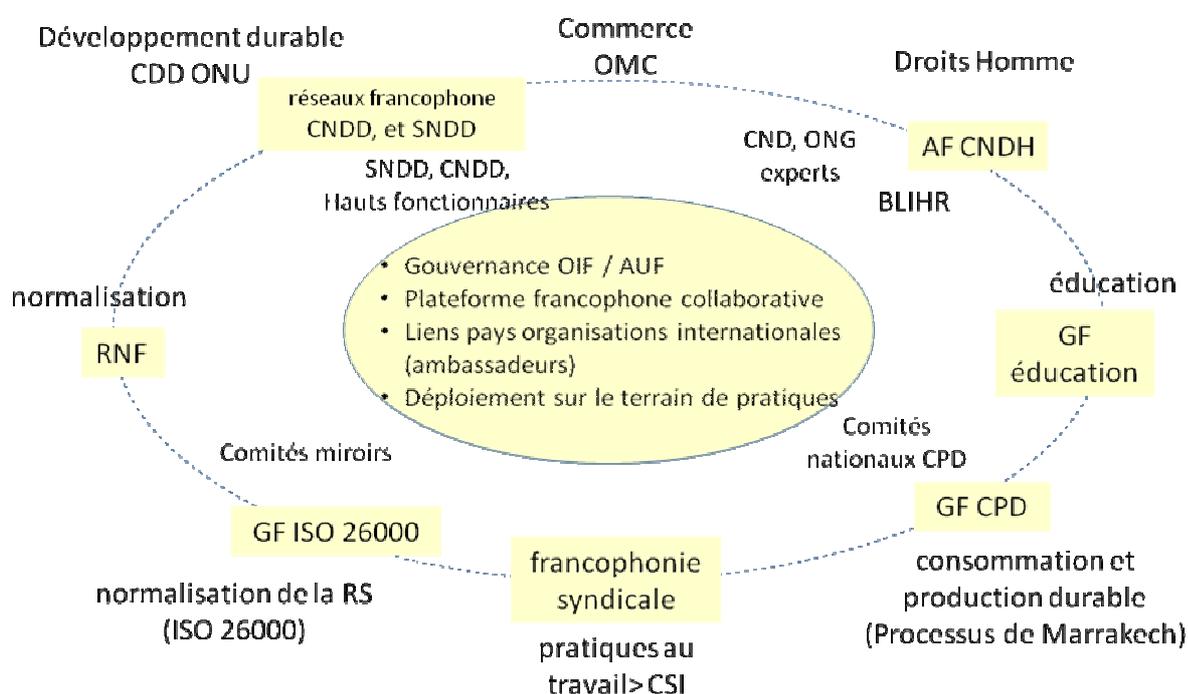
Pour illustrer le problème, un des 7 thèmes clés de l'ISO 26000 porte sur les Droits de l'Homme qui est aussi un thème clé pour la Francophonie. Il paraît nécessaire que la gestion de cette question puisse s'appuyer sur le réseau des Commissions Nationales des Droits de l'Homme, et que les actions menées par des organisations individuelles sur cette question s'insère dans des initiatives internationales plus larges.

Ceci est vrai pour l'ensemble des conventions internationales référencées comme « normes internationales de comportement » où le processus national ne peut faire écran aux processus internationaux eux-mêmes. L'ISO 26000 ne devient pas un substitut édulcoré de ces textes internationaux mais un outil de leur mise en œuvre effective. C'est cette position qui a été défendue par les représentants francophones dans la négociation, il faut que la gouvernance de sa mise en œuvre reste sur cet acquis.

Propositions pour la francophonie

Les thématiques intégrées dans l'ISO 26000 sont larges et impactent différents réseaux et communautés d'intérêt qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Pour la francophonie par exemple deux réseaux principaux se sont mobilisés : ceux de l'IEPF avec la clé historique de l'environnement et du développement durable² et le réseau Droits de l'Homme³. Ils ont amorcé un travail en commun. Chacune des questions clés évoquées par l'ISO 26000 (Gouvernance de l'organisation, Droits de l'Homme, Relations et conditions de travail, Environnement, Bonnes pratiques des affaires, Questions relatives aux consommateurs, Engagement sociétal) s'appuie sur des réseaux et compétences différentes au sein de la francophonie.

Le réseau normalisation francophonie (RNF) vient en complément sur les relations entre les organismes de normalisation, l'ISO (notamment ISO DEVCO) sans être compétent sur chacun des thèmes évoqués au-dessus.



² Première initiative prise lors du Séminaire international Normalisation et responsabilité sociétale pour le développement durable dans l'espace francophone (Marrakech, Maroc, 13 au 15 décembre 2005)

³ Première initiative prise lors du Séminaire sur la Responsabilité sociale des entreprises dans l'espace francophone, Association Francophone des Commissions nationales des Droits de l'Homme (Rabat, Maroc, 28-29 février et 1er mars 2008)

Cette complexité implique une gouvernance claire qui permette le maximum de synergie et de coopération :

- Un processus de pilotage politique impliquant l'OIF et les autres opérateurs de la francophonie (AUF) et d'autres réseaux pertinents (RNF...)
- Une plateforme coopérative permettant la circulation de l'information (s'appuyant sur Médiaterre et la future plateforme Agora 21)
- Une bonne interface avec les organismes internationaux notamment par une implication des ambassadeurs des pays francophone (comme cela a été initié⁴)
- Un dispositif de déploiement de terrain avec un soutien aux plateformes nationales.

Activités

1 - Populariser du contenu de l'ISO 26000 au niveau national

En s'appuyant sur les comités miroirs/forum nationaux RSDD dans les pays mise en place d'activités de mobilisation des compétences et des réseaux nationaux. Les activités pourraient être mutualisées sur la plateforme Internet : un espace national étant dédié aux activités et documents de contexte nationaux. Des outils forum, liste de diffusion... étant accessibles si nécessaire.

2 – Mobiliser les réseaux thématiques de la francophonie

Pour faire progresser la maîtrise des différents sujets au niveau de chaque organisation organiser une coordination entre l'OIF et les autres opérateurs de la francophonie (AUF) avec comme objectif le renforcement des capacités nationales.

3 - Formaliser une initiative de partenariat international RS DD

Cette initiative serait formellement déclarée dans les initiatives de partenariat pour le développement durable des Nations Unies (ex type II de Johannesburg) pourrait être identifiée dans le texte de l'ISO 26000. Elle permettrait d'organiser la relation avec les organisations internationales et des bailleurs de fonds.

4 – Déployer une méthode de diagnostic de la mise en œuvre de l'ISO 26000

Bien que le texte se tienne par lui-même et qu'il donne des orientations pour son déploiement dans l'organisation (Clause 7), l'ISO 26000 n'est pas un système de management. Un mécanisme d'autodiagnostic tel que celui mis en œuvre pour le SD 21000 peut être mis au point, cela d'autant plus facilement que la 26000 est "21000 compatible". Cette méthode pourrait être ouverte et accessible (open source).

Le travail de mise en contexte dans chaque type d'organisation pourrait être mutualisé grâce à la mobilisation des communautés scientifiques et de la plateforme Internet.

5 – Développer une plateforme Internet

Pour permettre la circulation de l'information, le fonctionnement des plateformes et le système documentaire, la structure de l'ISO 26000 peut être mise à profit pour structurer l'information. Opérateur le CIRIDD qui gère www.mediaterre.org et www.agora21.org.

6 – Une université d'été à l'été 2009

Les deux universités d'été information et développement durable tenues à Saint-Etienne en 1999 et 2000 ont lancé les réseaux et les partenariats qui sont à l'origine de Médiaterre. L'École des Mines de Saint-Etienne et le CIRIDD sont prêts à accueillir une 3^{ème} université d'été, qui permettrait la mise à niveau des utilisateurs de la plateforme internet, la rencontre des têtes de réseau thématique responsabilité sociétale et développement durable, et les points focaux nationaux pour organiser le fonctionnement de cette communauté sur la nouvelle plateforme coopérative.

⁴ Etats des lieux des Initiatives francophones en matière de Responsabilité sociale des entreprises et perspectives, Séminaire de sensibilisation et d'échanges d'informations, Palais des Nations Genève 16 décembre 2008